

# « LA VÉRITÉ EST DANS LE PV ! »

Chers collègues,

**Vous le savez, l'Administration a décidé de reprendre en gestion, de manière précipitée et sans aucune concertation, les prestations assurées, jusqu'alors, par le CESAN.**

**Au vu des conséquences statutaires, juridiques, structurelles et organisationnelles qui pouvaient engager leur responsabilité pénale, nos représentants CGT, comme d'autres, ont été contraints de présenter leurs démissions du Conseil d'Administration.**

**Pour autant, notre syndicat est resté attentif à ce que vous bénéficiiez d'une action sociale, culturelle et de loisirs la plus large et la plus juste possible.**

**Aussi, dans un communiqué, nous vous informions que, lors du Conseil d'Administration du CESAN du 15 février 2022, les administrateurs de la CFTC, de la CFE-CGC, de FO et du SANCA-UNSA avaient décidé la suppression d'une action exceptionnelle, sous forme de tickets culture, qui vous était destinée.**

**En réaction, sans pour autant vous apporter les explications que vous seriez en droit d'attendre, la CFE-CGC et de la CFTC, dans un court communiqué intitulé « La vérité est ailleurs ! », arguent que la CGT s'arrange avec les faits et que la réalité est gommée à des fins électoralistes.**

**La CFE-CGC et la CFTC se seraient-elles elles-mêmes convaincues qu'elles n'ont pas participé à l'abrogation de cette prestation exceptionnelle qui devait vous être attribuée ?**

**Assumer ses choix et ses décisions, c'est accepter devant les autres les raisons et les conséquences de ce qu'on a jugé bon de faire.**

**Les faits valent mieux que les discours. Aussi, il nous a semblé nécessaire de porter à votre connaissance le procès-verbal du Conseil d'Administration du CESAN du 15 février 2022**

**Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, comme auraient pu le dire Fox Mulder et Dana Scully...**



# THE X FILES